



76. Carte postale, élévation principale de l'église Saint-Georges, entre 1960 et 1970.
www.delcampe.net



77. Carte postale de l'église Saint-Georges de Saint-Martin-de-Boscherville, vue générale du côté Nord, entre 1970 et 1980.
www.delcampe.net

DOCUMENTS ANCIENS

SYNTHÈSE HISTORIQUE

SEINE-MARITIME - SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE
 ÉGLISE SAINT-GEORGES

R. DUPLAT - ACMH - AP - DPLG



L'Abbaye de St Georges de Boscherville

Abbaye fondée vers 1050 par Raoul de Tancarville
(Gouverneur de Guillaume le Conquérant).
La nef qui se développe sur huit travées
était couverte à l'origine par une charpente,
remplacée au début du XIII^e siècle par
une voûte en ogive.

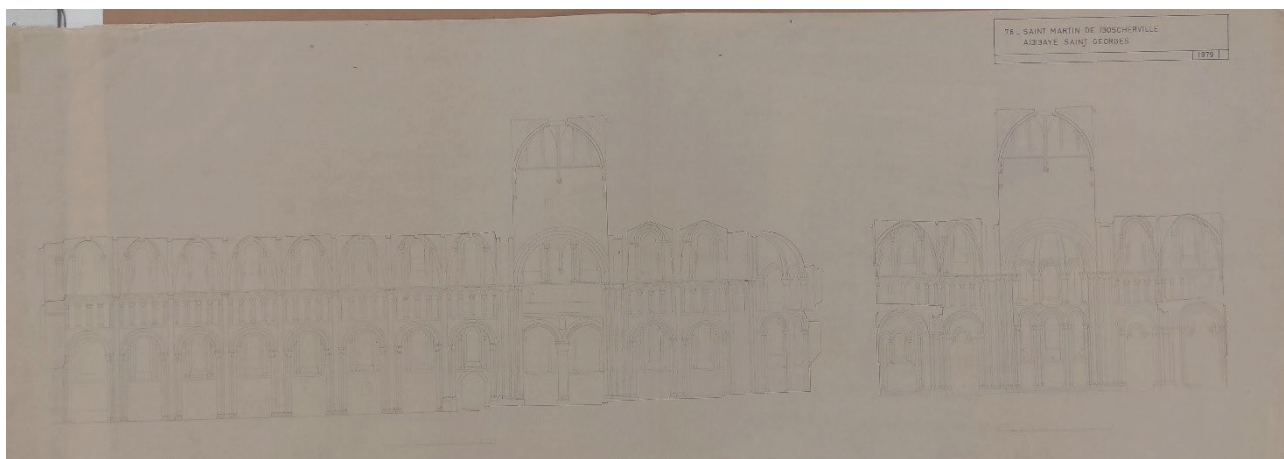
78. L'église Saint-Georges de Saint-Martin-de-Boscherville. Fiche de présentation, sans date.
www.delcampe.net

DOCUMENTS ANCIENS

SYNTHÈSE HISTORIQUE

SEINE-MARITIME - SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE
ÉGLISE SAINT-GEORGES

R. DUPLAT - ACMH - AP - DPLG



79. Coupe longitudinale et transversale de l'abbaye, 1979.
 Médiathèque du patrimoine et de la photographie.



80. Photographies des arcades de la salle capitulaire, sans date.
 Médiathèque du patrimoine et de la photographie.



81. Photographie de l'étaie de la sacristie, non daté.
 Médiathèque du patrimoine et de la photographie.

DOCUMENTS ANCIENS

SYNTHÈSE HISTORIQUE

SEINE-MARITIME - SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE
 ÉGLISE SAINT-GEORGES

R. DUPLAT - ACMH - AP - DPLG



82. Photographie de la salle capitulaire, sans date. MPP.



83. Photographie de la couverture Ouest de la sacristie, sans date. Médiathèque du patrimoine et de la photographie.



84. Photographie de la couverture Est de sacristie, sans date. Médiathèque du patrimoine et de la photographie.



85. Photographie du bas-côté Nord, sans date. MPP.



86. Photographie du bas-côté Nord, sans date. Médiathèque du patrimoine et de la photographie

DOCUMENTS ANCIENS
 SYNTHÈSE HISTORIQUE

SEINE-MARITIME - SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE
 ÉGLISE SAINT-GEORGES

R. DUPLAT - ACMH - AP - DPLG



87. Photographie du bas-côté Sud, non daté.
Médiathèque du patrimoine et de la photographie.

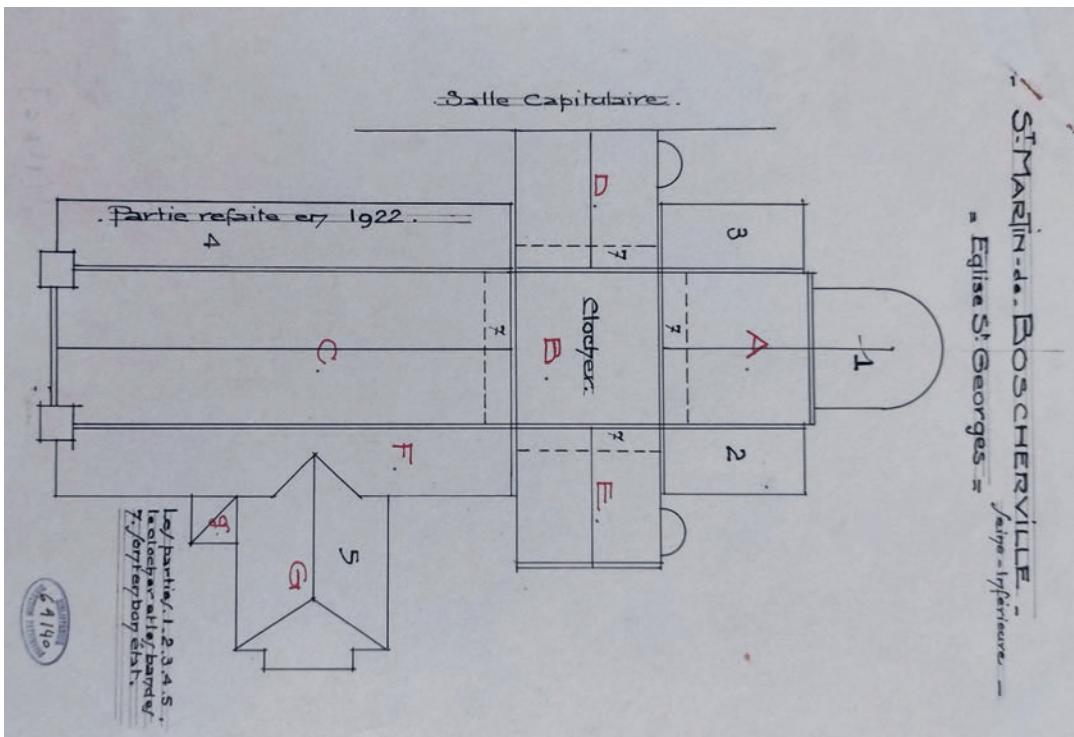


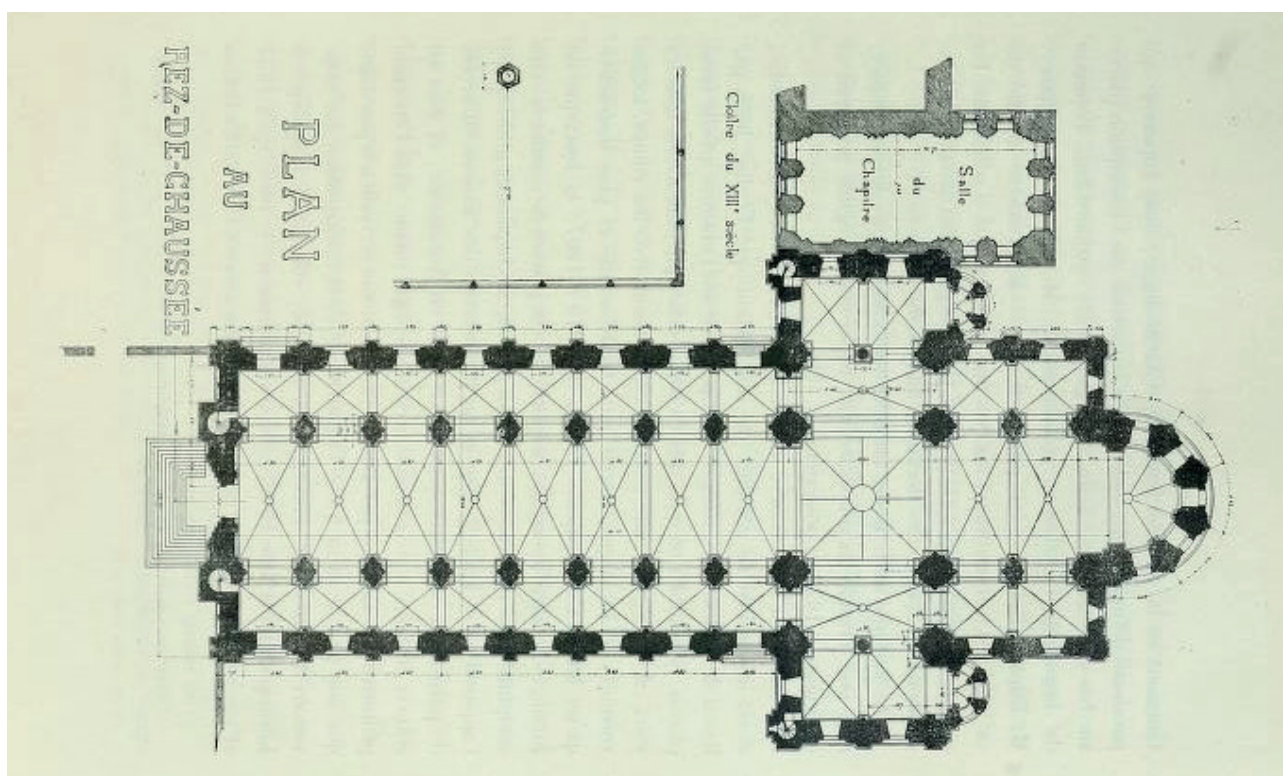
88. Photographie du bas-côté Sud, non daté.
Médiathèque du patrimoine et de la photographie.

DOCUMENTS ANCIENS
SYNTHÈSE HISTORIQUE

SEINE-MARITIME - SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE
ÉGLISE SAINT-GEORGES

R. DUPLAT - ACMH - AP - DPLG





91. Plan de l'église avec la salle capitulaire, sans date.
 Médiathèque du patrimoine et de la photographie.

DOCUMENTS ANCIENS

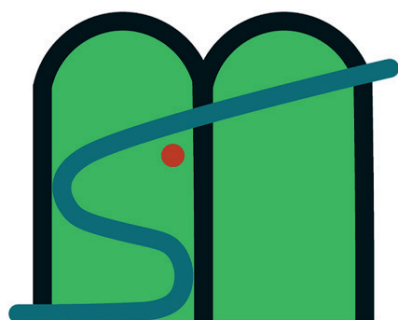
SYNTHÈSE HISTORIQUE

SEINE-MARITIME - SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE
 ÉGLISE SAINT-GEORGES

R. DUPLAT - ACMH - AP - DPLG

III. ÉTAT EXISTANT

- A. DESCRIPTION
- B. REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE
- C. DOCUMENTS GRAPHIQUES



Saint Martin de Boscherville

Logo de Saint-Martin-de-Boscherville qui témoigne à quel point la Seine demeure une composante majeure de l'identité boschervillaise.

III. ÉTAT EXISTANT

À l'Ouest de Rouen, sur la rive droite de la Seine, la commune de Saint-Martin-de-Boscherville est située en bordure de la forêt de Roumare et fait partie du parc naturel régional des Boucles de la Seine normande.

Rattachée au canton de Duclair, elle fait partie de la métropole Rouen Normandie.

L'omniprésence de l'eau a favorisé le développement d'une biomasse spécifique (mollusques, petits vertébrés...) servant de nourriture à de nombreuses espèces d'oiseaux (bécasses, canards, mésanges...) qui font de Saint-Martin-de-Boscherville un site d'une grande richesse écologique.

A. DESCRIPTION

Le département de la Seine-Maritime est propriétaire du clos de l'ancienne abbaye Saint-Georges de Saint-Martin-de-Boscherville. Ce clos, d'une surface de 4 ha 99 a et 8 ca, est constitué :

- De bâtiments conventuels situés au Nord de l'abbatiale, composés :
 - de la salle capitulaire (ou salle du chapitre) ouverte au public et de la salle du 1^{er} étage - dont l'accès se fait par l'église abbatiale ;
 - du bâtiment conventuel ouvert au public ;
 - du cloître, avec une galerie restituée au-devant de la salle capitulaire et le carré aménagé en jardin, ouvert au public.
- De terrasses se développant à l'Est de l'abbatiale composées :
 - des *jardins à la Française*, plantés et arborés, ouverts au public ;
 - de bâtiments et substructures suivants d'Ouest en Est :
 1. Le bassin,
 2. La rotonde et sa citerne,
 3. Le mur de soutènement du Grand Escalier soutenant la 2nd terrasse,
 4. Le Grand Escalier,
 5. Le mur de soutènement du pavillon des Vents soutenant la 3^e terrasse,
 6. Le pavillon des Vents, non ouvert au public.
- D'un jardin dit «des senteurs» au Sud de l'église abbatiale,
- De la clôture comprenant 829 mètres de murs, percés de trois portails,
- Des bâtiments seigneuriaux des Tancarville composés :
 - de la chapelle des Tancarville dite du Chambellan, ouverte au public ;
 - des élévations Nord et Ouest du logis des Tancarville situées à l'Ouest de la chapelle.

- De bâtiments agricoles et communs composés:
 - de la maison du puits et son bungalow recevant le public scolaire, ouverts au public ;
 - de la grange, non ouverte au public ;
 - de la maison du gardien, non ouverte au public ;
 - de bâtiments modulaires éparpillés sur le site.

Plus particulièrement, l'ancienne église abbatiale, devenue église paroissiale, est propriété de la commune.

L'abbaye possède deux accès principaux: l'accès public se fait depuis le parvis de l'église. Depuis la route de l'abbaye – la RD 67 – un accès «code du travail» via un grand portail permet de desservir la grange et la maison du gardien.

Un troisième accès sert ponctuellement pour notamment accéder sur le côté Nord de la clôture. Il se situe à proximité de la chapelle des chambellans. Les scolaires peuvent être amenés à l'emprunter pour se rendre vers une zone de médiation: tente aménagée à cet effet.

1. Description en plan de l'église abbatiale

Régulièrement orientée, l'église, ancienne abbatiale Saint-Georges de Saint-Martin-de-Boscherville présente un plan en croix latine. Côté Nord de l'édifice se développent les jardins de l'abbaye, côté Sud, se trouve un jardin privé. L'édifice comprend en partant de l'Ouest :

- **un massif occidental**, avec un porche et flanqué de deux tourelles hérissées de flèches ;
- **une nef** longue de huit travées, composée d'un vaisseau principal flanqué d'un bas-côté de chaque côté ;
- **un transept** aux bras saillants, composé d'une croisée de plan carré dans le prolongement du vaisseau principal de la nef (précédant le vaisseau principal du chœur) ouverte sur les bras dont la travée barlongue s'aligne sur le gouttereau des vaisseaux latéraux de la nef, étendu chacun d'une chapelle orientée, terminée par une absidiole polygonale à trois pans ;
- **un chœur**, derrière un arc diaphragme, composé d'un vaisseau principal, long de deux travées, flanqué de bas-côtés. Lieu du sanctuaire, le vaisseau principal est terminé par une absidiole polygonale à cinq pans. Les bas-côtés du chœur ouvrent sur deux absidioles formant chapelles orientées à chevet plat.
- **une sacristie**, tardive, accolée au Sud de la nef est accessible depuis la sixième travée.

À la croisée du transept, une tour de lanterne de plan carré élève la composition et éclaire l'édifice. Elle est coiffée d'un clocher structuré de charpente et couvert en ardoises.

2. Élévations extérieures

Les façades de l'abbatiale affichent un ordonnancement assez sobre, très caractéristique des églises de Normandie. Bâties en pierre calcaire, les parements extérieurs sont en pierres de taille sur assises globalement régulières.

La façade harmonique

Répondant à l'architecture rationnelle de l'époque médiévale, la façade principale (Ouest) est un bel exemple de façade harmonique Normande. Elle laisse lire les dispositions intérieures de l'abbatiale, à savoir : le vaisseau principal illustré par le pignon central flanqué de deux tourelles et les deux bas-côtés, reportés en façade par les demi-pignons. L'ensemble repose sur un soubassement imposant d'environ 1.60m de haut.

Le portail central en bois, comprend deux vantaux droits et menuisés peints en rouge. Il est souligné par un vaste emmarchement d'une dizaine de marches, ménagé sous un linteau légèrement en dos-d'âne surmonté d'un tympan lisse avec un premier arc simplement dessiné par l'appareil et une embrasure très évasée divisée en cinq ressauts, correspondant à cinq archivolttes sculptées reposant sur autant de colonnettes. De part et d'autre, un arc aveugle reprenant colonnette et archivoltte complète l'élévation jusqu'aux tourelles. Deux registres de trois baies en plein cintre munies de vitraux géométriques peu colorés et soulignés d'un bandeau, surmontent la porte.

Le pignon est aveugle, agrémenté d'une horloge forgée avec cadran squelette, aiguilles et chiffres romains directement fixés aux pierres de l'édifice.

Les tourelles légèrement en saillie, encadrant le pignon central, contiennent les escaliers et supportent les campaniles en pierre de dimensions réduites. Les deux tourelles, rectangulaires en élévation, sont flanquées de colonnettes d'angle prenant naissance sur la partie supérieure du soubassement. La partie inférieure, est percée de jours permettant d'éclairer les escaliers.

C'est au-dessus du bandeau coiffant les deux registres de baies du pignon que les clochers proprement dits prennent naissance. Ils se composent chacun de deux étages cubiques : l'un, en arcature aveugle, est composé de deux arcades brisées encadrées de colonnettes ; l'autre est ajouré par une ouverture ogivale géminée à colonnettes. Le tout est surmonté d'une flèche qui, au moyen de pyramidions triangulaires, passe du plan carré à l'octogone. Les flèches de chacune des tourelles sont en pierre.

De part et d'autre de l'élévation, deux demi-pignons répondent à chacun des bas-côtés. Faussement symétriques dans leur décors, les demi-pignons sont divisés en deux dans leur hauteur, par un bandeau en pierre qui, au Nord, s'étend jusqu'au contrefort à l'extrémité de l'élévation, tandis qu'au Sud, s'arrête en butée contre le contrefort.

Les deux demi-pignons offrent à lire, en registre bas, une arcature en plein-cintre aveugle qui, au Sud (contrairement au Nord), s'étend jusqu'au bandeau ; en registre intermédiaire, une baie en plein-cintre équipée d'un vitrail géométrique, surmontée d'archivoltes, se termine en colonnette. Dans son asymétrie, le demi-pignon Nord présente une baie plus longue que son pendant.

La partie supérieure reste aveugle.

La nef

Dans une relation conforme à l'architecture rationnelle, les façades latérales de la nef correspondent à l'ordonnancement de l'intérieur de l'édifice. Les travées se distinguent, rythmées par des contreforts faiblement saillants flanqués de colonnettes d'angle au droit du gouttereau de chaque bas-côté, et de contreforts simples sur le gouttereau du vaisseau principal de la nef (excepté là où des colonnettes d'angle peuvent être observées).

Les bas-côtés sont divisés en deux niveaux par un bandeau dans le prolongement de celui des demi-pignons. Le niveau bas est aveugle tandis que le niveau haut est percé de baies. Chaque travée de nef se voit percée dans son axe d'une baie en plein-cintre munie de vitraux losangés : de part et d'autre des bas-côtés ainsi qu'au niveau du vaisseau principal au-dessus du triforium. Les baies sont surmontées d'archivoltes s'amortissant sur des colonnettes, à l'exception du gouttereau Sud du vaisseau principal dont les baies ne présentent pas d'encadrement sculpté. Des modillons sculptés sous l'égout du toit, couronnent les élévations des gouttereaux de chaque bas-côtés.

Au Nord, un ancien accès surmonté d'archivoltes s'amortissant en colonnettes richement décorées (à l'instar du portail central), reste visible dans la première travée du bas-côté. Une ouverture bien plus modeste constitue également un autre témoin des dispositions passées au droit de la travée suivante. Seule l'ouverture de la huitième travée est aujourd'hui conservée ; richement sculptée, elle est accessible par un emmarchement d'une dizaine de degrés, à l'abri de la galerie en bois adossée à l'élévation.

La façade latérale Sud reçoit la sacristie (plus tardive) au niveau des cinquième et sixième travées de la nef.

Le transept

Le transept poursuit la composition initiée par les gouttereaux de la nef. Un bandeau en pierre sépare deux registres, inférieur et supérieur, en s'alignant sur le faîtage de la toiture des bas-côtés. Les contreforts, à l'inverse de ceux des gouttereaux du vaisseau principal de la nef, reçoivent des colonnettes d'angle dans le registre supérieur et restent simples dans le registre inférieur. Sous l'égout du toit, des modillons sculptés rythment le haut des élévations. Le pignon du bras Nord du transept est occulté par la salle capitulaire qui y est adossée. Le pignon Sud, quant à lui, poursuit le même ordonnancement que celui de ses gouttereaux.

Les absidioles qui flanquent le gouttereau du transept côté Est, occupent le registre inférieur des élévations. Elles sont éclairées chacune par des baies plein-cintre surmontées d'archivoltes. L'absidiole du bras Sud trouve ses baies séparées par des colonnes doubles qui montent jusqu'à la corniche, mêlant leurs chapiteaux aux modillons. La façade de l'absidiole du bras Nord est moins richement décorée que celle de sa symétrique, où les colonnes doubles sont remplacées par des contreforts légèrement saillants sans décor particulier.

La tour-lanterne

La tour-lanterne qui domine la croisée est composée :

- d'une souche dépourvue de toute ouverture, de toute moulure, de tout ornement, et s'arrêtant aux crêtes des grands combles ;
- d'un étage, assez bas, correspondant à l'encombrement de la voûte de la lanterne intérieure et percé d'arcatures (tantôt aveugles, tantôt meublées d'un vitrail), à colonnettes et à archivolttes ;
- d'un second étage, à peu près égal en hauteur au premier, et réellement disposé pour servir de clocher. Cet étage est percé de baies géminées disposées trois par trois entre des arcades aveugles et plus petites reliant ces groupes trinitaires aux angles. Une flèche octogonale en charpente termine l'élancement de la tour, soulignée par des modillons à l'égout.

Une tourelle d'accès est ménagée dans l'angle Nord-est, visible de l'extérieur par une excroissance circulaire percée de jours de lumière.

Le chevet

L'élévation du chevet de l'abbatiale révèle là encore ses dispositions intérieures. Le vaisseau principal du chœur, dans le prolongement de celui de la nef, au-delà du transept, reprend la composition de ce dernier pour ses élévations latérales, lesquelles sont composées de deux travées. Côté orient, l'abside semi-circulaire est divisée en trois registres horizontaux et en cinq travées verticales ; celles-ci sont déterminées par autant de baies en plein-cintre meublées de vitraux géométriques, baies séparées par des colonnettes. Le registre inférieur est agrémenté d'arcades aveugles, mises en œuvre deux par deux dans chaque travée. Les vaisseaux latéraux qui abritent les chapelles latérales du chœur s'amortissent comme les bas-côtés de la nef à la naissance du registre supérieur du vaisseau central et reprennent, eux aussi, la composition générale. À l'Est, ces vaisseaux se matérialisent par deux demi-pignons formant le premier fond de scène de l'abside centrale. Les angles libres des bas-côtés du chœur sont marqués par des contreforts sobres comme ceux observés à l'angle de chacun des bras du transept.

Les demi-pignons de ces mêmes bas-côtés, qui restent droits, sont percés chacun d'une seule fenêtre éclairant l'absidiole orientée de chacune des chapelles latérales intérieures. La faible épaisseur de son embrasure n'a pas permis d'orner ces baies de colonnettes et d'une archivolte torique.

La sacristie

Construction plus modeste, elle prend place au Sud de l'édifice dans le jardin privé. Deux volumes la composent :

- le premier plus petit que le second, se développe à l'Ouest et permet un accès direct à l'intérieur de la construction, sans nécessité de se rendre dans l'église. Sous un toit en appentis, deux élévations se dessinent en pierre de moellons avec chaînes d'angle en brique. La plus à l'Ouest est percée d'une porte d'entrée. Une seconde ouverture, beaucoup plus imposante et aujourd'hui condamnée, est encore visible grâce au traitement en brique qui l'encadrerait. Au Sud, l'élévation est percée par une petite baie ainsi que par une baie avec menuiserie à deux ouvrants en bois. Cette baie est protégée par des barreaux métalliques.
- le second volume présente des chaînes d'angle en pierre de taille et plusieurs menuiseries en bois de tailles diverses, toute protégées par des barreaux.

À noter qu'une statue en pierre ayant perdu sa tête est placée à la jonction des deux volumes qui composent la sacristie.

La salle capitulaire

La salle capitulaire, accolée en extrémité du bras Nord du transept, se démarque en premier lieu du reste de l'édifice par sa pierre jaune d'un calcaire plus blond que la pierre blanche de la Vallée de Seine. Cette construction se présente comme l'assemblage de deux volumes dont celui vers l'Ouest est très légèrement plus long. L'ensemble est divisé en trois niveaux d'élévation.

Le volume se développant à l'Ouest laisse lire sur son élévation Nord les traces d'anciens escaliers avec ouvertures menant sans doute aux communs aujourd'hui disparus. À l'Ouest, une galerie en appentis, réalisée en bois, précède le niveau inférieur ; sa couverture s'adosse au bandeau qui souligne le deuxième niveau. L'étage inférieur donne sur la galerie par une arcade de trois arcs richement décorés. L'arc central ouvre le volume et permet d'accéder à l'intérieur de la salle du chapitre ; les deux arcs adjacents se retrouvent clôturés en partie basse. Trois baies en plein-cintre animent le niveau intermédiaire ; elles sont meublées de fenêtres à petits carreaux, divisées par des meneaux et traverses en bois. Chacune des baies est séparée par une table rentrante verticale, dont celles situées aux extrémités sont sensiblement plus larges que celles des travées centrales. Un bandeau en pierre continu accompagne les baies à la naissance des arcs et se transforme en archivolte au droit des baies. Chaque archivolte est surmontée d'une clé saillante, sobrement traitée, sans décor sculpté, mais suffisamment marquée pour renforcer la lisibilité des arcs.

Le niveau supérieur, plus haut que le niveau intermédiaire, est souligné par un bandeau en pierre. Il reprend les travées de l'étage qu'il domine. Toutefois, ses baies ne sont pas en plein-cintre, mais elles présentent un linteau très légèrement voûté. Un ensemble de modillons, plus petits que ceux présents sur l'église, souligne la toiture.

Le volume se développant à l'Est présente trois niveaux d'élévation avec le même ordonnancement :

- Un premier niveau aveugle, en pierres blanches, est animé par deux baies aveugles en plein-cintre sur les élévations Nord et Est. En appui sur les clés saillantes qui ornent le dessus des baies, un bandeau en pierre continu parcourt les élévations. Un bossage d'angle en pierre de taille débute du bandeau et se prolonge sur l'ensemble des niveaux (en pierres blanches pour le niveau inférieur ; en jaune pour les deux niveaux supérieurs).
- Le niveau intermédiaire prend appui sur un second bandeau et comprend deux baies en plein-cintre plus hautes que celles du volume Ouest. Des fenêtres à croisées et petits carreaux avec imposte vitrée en arc plein-cintre meublent les deux baies des élévations Est et Sud ainsi que la baie gauche de l'élévation Nord. La seconde baie de l'élévation Nord reste aveugle. L'ensemble est accompagné d'un bandeau et d'archivoltes comme ceux présents sur le volume précédent.
- Le niveau supérieur reprend l'ornement du volume Ouest. Les façades sont percées de deux baies à linteau légèrement cintré. Les baies des élévations Nord et Est sont meublées de fenêtres à petits carreaux tandis que les baies de l'élévation Sud sont aveugles. Des modillons animent l'arase du gouttereau et soutiennent la corniche avant l'égout du toit.

La façade orientale est animée d'une lucarne à fronton cintrée, percée de deux baies rectangulaires meublées par des fenêtres à petits carreaux. Le tympan en fronton ne présente pas de décor.

3. Couverture

À l'exception de la sacristie et des tourelles encadrant la façade occidentale, les autres volumes composant l'église sont abrités sous des couvertures d'ardoises, conférant à l'édifice une unité de traitement. Les tourelles de la façade principale se distinguent par leur couverture en pierre, tandis que la sacristie se voit coiffée d'une toiture en tuiles.

La nef révèle par sa toiture l'organisation intérieure des vaisseaux. Le vaisseau principal est couvert d'un toit à deux pans, élevé et rectiligne, qui suit le volume qu'il dessine. Les bas-côtés, hiérarchiquement moins hauts, sont abrités sous une toiture en appentis adossée sur les murs gouttereaux du vaisseau central.

Surmontant la croisée du transept, la tour-lanterne est coiffée d'une flèche octogonale en charpente, ajoutant de la verticalité à l'ensemble. Les bras du transept, abrités eux aussi sous une toiture à deux pans, présentent une hauteur intermédiaire légèrement inférieure à celle de la couverture du vaisseau principal de la nef.

En direction de l'Orient, le vaisseau principal du chœur reprend la hauteur des bras du transept. Son vaisseau principal est couvert d'un haut toit à deux versants, dans le prolongement de ceux du transept, assurant une continuité visuelle. L'abside, qui ferme le chœur, adopte une toiture plus basse, en hémicycle. De part et d'autre, les absidioles inscrites dans le chevet plat reprennent latéralement le modèle de couverture en appentis, à l'image de celles des bas-côtés de la nef.

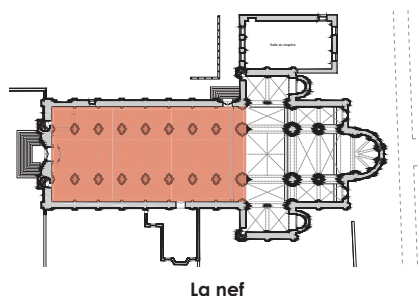
4. Dispositions intérieures

Les maçonneries en pierre de taille claire qui habillent les parements intérieurs de l'église contribuent à la rendre très lumineuse (pierre de la Vallée de Seine). À l'exception des absidioles, peu de décors peints restent visible au droit des élévations. Quelques traces de décors à fausse coupe de pierre peuvent être observées en différents endroits.

Les vaisseaux sont principalement couverts de voûtes d'arêtes, excepté au droit du vaisseau principal de la nef et du transept, où sont élancées des voûtes sur croisée d'ogives. L'élévation du vaisseau principal, que ce soit pour la nef comme pour le chœur, est composée en trois registres dans sa hauteur: les arcades ouvrants sur les bas-côtés, le triforium marqué par des arcatures, et les baies hautes.

Les différents volumes, notamment le vaisseau central et les bas-côtés, sont délimités et rythmés par d'imposants piliers composés.

L'édifice présente une collection de chapiteaux sculptés racontant l'histoire de la Bible avec un sens de lecture du Nord au Sud. On les retrouve à la fois sur les chapiteaux des arcatures séparant le vaisseau central et les bas-côtés de la nef, mais également au niveau du triforium, comme au droit des chapiteaux supérieurs du chœur et dans les chapelles.



La nef

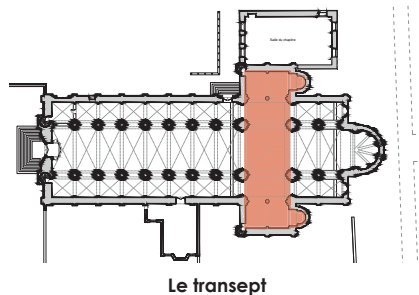
Le sol du vaisseau principal de la nef est réalisé en bandes de dalles de pierres claires de taille rectangulaire et régulière. Les bas-côtés reçoivent la même pierre, cette fois-ci de proportions variables avec des joints beaucoup plus marqués.

La première travée du vaisseau principal est occupée par un sas d'entrée contemporain réalisé en bois et peint dans le même rouge que la porte d'entrée (*sang-de-boeuf*). Au revers du gouttereau Ouest, trois arcatures peuvent être observées. Au centre, un arc plein-cintre repose sur deux double-colonnettes engagées. De part et d'autre des colonnettes simples engagées également, reçoivent un arc surhaussé. Deux statues en pierre représentent l'une saint Georges, l'autre saint Martin, vocables de la ville et de l'abbaye.

La partie supérieure est occupée par une tribune d'orgue en bois. Celle-ci est accessible par des escaliers hélicoïdaux logés dans les tourelles donnant sur les bas-côtés par une porte simple en bois également peinte en rouge *sang-de-boeuf*.

La première travée du bas-côté Nord abrite les fonts-baptismaux et se trouve clôturée par une table de communion en pierre avec portillon métallique.

Les travées sont marquées par des doubleaux prenant appui sur les piliers composés. Ceux des bas-côtés reposent sur des colonnes engagées dans les murs gouttereaux. Entre chacune de ces colonnes une baie romane surmontée d'un arc plein-cintre perce les murs des travées côté Nord et Sud, baie meublée d'un vitrail à composition losangée avec bordure d'encadrement également en verre blanc.



Le transept

Le transept

La croisée du transept prend place dans le prolongement du vaisseau principal de la nef, comme le souligne la poursuite du dallage régulier. Les volumes communiquent par un doubleau plein-cintre reçu sur piliers composés, par l'intermédiaire de chapiteaux aux tailloirs légèrement sculptés.

Point le plus élancé de l'édifice, une voûte sur croisée d'ogive à huit quartiers couvre le volume. Les ogives reposent sur des modillons sculptés ou cul-de-lampe reprenant l'apparence de visages. La clef de voûte est décorée d'une colombe peinte. Huit baies romanes, à la naissance de la voûte, éclairent le volume.

Les bras du transept, longs de deux travées, communiquent avec le chœur par un doubleau plein-cintre formant arc triomphal reçu sur des piliers composés. Les bas-côtés de la nef s'ouvrent sur la première travée des croisillons par l'intermédiaire d'un arc plein-cintre reprenant l'architecture des arcades menant au vaisseau principal. Aux extrémités Nord et Sud de chacun des bras, la seconde travée est surélevée d'une marche par rapport au reste de l'édifice. Cette dernière travée, forme chapelle orientée et s'ouvre sur une absidiole en cul-de-four, elle-même plus haute d'une marche, abritant l'autel orienté.

Dans l'absidiole Nord, aucun décor peint n'est visible en parement. Un bandeau mouluré torique court horizontalement, divisant les élévations en deux registres distincts. La partie inférieure ne présente qu'un appareil régulier en pierre de taille, sans ornementation. L'élévation Sud est percée d'une niche murale recevant une piscine liturgique, aux contours simples. La partie supérieure, en revanche, offre un traitement plus soigné ; dans la courbure de l'abside, une baie en plein cintre est ornée d'un vitrail coloré représentant des scènes religieuses. Cette baie est encadrée de deux groupes de double-colonnettes engagées, dont les chapiteaux sculptés reçoivent un ensemble d'arcs en plein-cintre, finement taillés, contribuant à la mise en valeur de la fenêtre. Au centre du volume liturgique se dresse un autel secondaire adossé, en pierre de même nature et teinte que les murs de l'édifice. Il se compose d'une série d'arcatures aveugles reposant sur de petites colonnes engagées.

Dans l'absidiole Sud, subsistent encore d'importants vestiges de décors peints muraux, révélant une palette dominée par des tons rouges et bleus. Bien que partiellement effacées par le temps, ces fresques laissent deviner une composition figurative complexe, notamment sur la voûte en cul-de-four et le mur oriental, où l'on distingue la silhouette d'un ange. La composition se structure autour d'un imposant retable en pierre polychrome, richement sculpté. Ce retable à plusieurs registres comprend un autel adossé, surmonté d'un tableau central représentant une scène de la Passion, encadré par deux colonnes noires. Les colonnes soutiennent un entablement richement orné de chérubins (ou putti) et de guirlandes végétales. Au sommet, une niche abrite une statue de sainte Philomène, mise en valeur par un fond bleu foncé. Sur le côté gauche de l'autel, une statue dorée représentant une sainte femme, probablement Marie-Madeleine, se détache du mur. Une baie romane, sur l'élévation Sud, éclaire le volume. Une niche recevant une piscine liturgique, sur le mur latéral droit, complète la composition architecturale de cette absidiole.

En partie supérieure, au droit des travées d'extrémité et au revers des pignons, le transept présente la particularité d'offrir une tribune haute ménagée sur deux travées de voûtes d'arêtes en pierre. L'ensemble prend appui sur les murs gouttereaux et repose, côté croisée, sur deux grandes arcades avec pilier central.

Le bras Nord du transept conserve à son extrémité les traces d'anciennes baies aujourd'hui comblées, offrant une élévation aveugle. Son pendant Sud est éclairé par quatre baies romanes (deux en bas et deux en haut).

Le clocher

Le clocher abrite un beffroi dans lequel sont pendues trois cloches dont l'une est protégée par classement au titre des objets. La chambre des cloches est accessible par un escalier en pierre depuis la tribune du bras Nord du transept. Cette salle est percée au droit de chaque pan par des baies géminées disposées trois par trois entre des arcades d'encadrement.

Le chœur

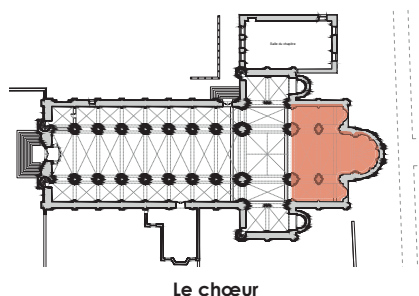
Le chœur se développe en trois vaisseaux, chacun composé de deux travées droites. Ces travées se prolongent, dans l'axe du vaisseau central, par un hémicycle couvert d'une voûte en cul-de-four nervurée. Le vaisseau du chœur est accessible par deux marches en pierre alignées aux voûtes de transition du vaisseau principal et des bas-côtés de la croisée. Le dallage régulier se poursuit et contraste avec la dalle funéraire d'Antoine Le Roux présente au centre de la première partie du chœur.

Le vaisseau du chœur est accessible par deux marches en pierre, alignées aux voûtes de transition du vaisseau principal et des bas-côtés de la croisée.

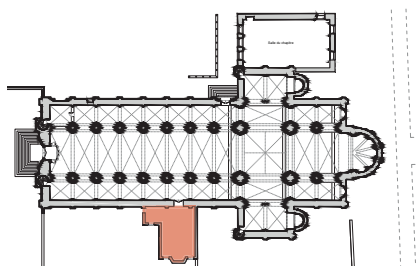
La chapelle Sud présente un décor dans les tons bleu clair/gris, rehaussé de têtes de chérubins ou *putti* dorés en relief répartis de manière régulière sur la voûte en cul-de-four. L'arc triomphal, légèrement plus large que l'ouverture de l'absidiole, laisse lire en lettres capitales dorées l'invocation : *PIE PELLICANE DOMINE JESU*, qui signifie *Ô pélican plein de bonté, notre Seigneur Jésus*. Au centre, un autel avec retable monumental occupe l'ensemble du volume. Celui-ci est actuellement masqué par un voile blanc translucide, suspendu sur toute sa hauteur (pour le protéger?).

Le chœur liturgique, ou sanctuaire, est accessible par deux marches alignées à la voûte de transition. L'autel principal avancé, rouge et or, trône au centre du volume.

Deux rangées de baies romanes éclairent le chœur, reprenant la hiérarchie du vaisseau principal. Le registre bas se compose de cinq baies encadrées de colonnes composées engagées, surmontées de chapiteaux sculptés recevant des arcs plein-cintre sculptés. Ce premier registre se termine par un bandeau torique. Le second registre, quant à lui, se compose de cinq baies séparées à l'aide de colonnes surmontées de chapiteaux sculptés. L'ensemble est couvert par une voûte en cul-de-four nervurée.



Le chœur



La sacristie

La sacristie

La sacristie est accessible par une porte en bois sculptée en saillie du mur. Les parements plus sobres que ceux du reste de l'église sont habillés de boiseries d'appui. Les parties hautes sont simplement enduites et badigeonnées en blanc.

Un dallage pierre à dalles octogonales claires et à cabochons de pierres noires orne le sol.

5. Vitraux

L'église est dotée d'un ensemble de vitraux répartis dans l'ensemble des élévations. Cet ensemble se compose majoritairement de vitraux traditionnels réalisés en verre soufflé, assemblés par un réseau de plomb. On distingue plusieurs campagnes de création : d'une part des vitraux figuratifs et historiés de la fin du XIX^e siècle, attribués à l'atelier L.-V. Gesta de Toulouse, caractérisés par un décor à la grisaille représentant des scènes religieuses et des figures de saints ; d'autre part des vitraux contemporains, réalisés entre 1979 et 1981 par Philippe Devivier, composés de motifs abstraits et géométriques, également exécutés en verre soufflé et rehaussés de grisaille. Les nombreuses autres ouvertures sont pourvues de vitrerie losangée sobre, sans décor. L'ensemble des vitraux est maintenu par une serrurerie traditionnelle comprenant des barlotières et des vergettes en acier, intégrées dans les maçonneries, avec des calfeutrements au mortier de chaux assurant la mise en œuvre dans les feuillures.

6. Mobiliers

Certains objets présents dans l'église sont d'une grande valeur historique, valeur reconnue par Inscription ou Classement au titre des objets (confessionnal du bas-côté Sud, dalle funéraire, cloche, retable, orgue de tribune, stalles, statues, tableaux ...).

Dans la nef

L'orgue de la tribune au-dessus de l'entrée de l'édifice présente une façade imposante qui se compose de trois tourelles de tuyaux, séparées par des plates-faces ornées de motifs dorés. Le buffet, sobre et élégant, est rehaussé d'éléments sculptés et dorés, notamment de décors floraux et d'angelots. Les trois tourelles principales sont surmontées de pots à feu et d'ornements peints.

Plusieurs rangées de bancs et de chaises en bois meublent latéralement le vaisseau central de la nef. Les bas-côtés, quant à eux, sont occupés par quelques bancs en bois longeant les murs ainsi que de plusieurs supports de communications par affichages, tantôt en bois, tantôt métalliques.

Dans le transept

La croisée du transept offre un volume recevant peu de mobilier. Un pupitre prenant place sur une estrade en bois haute de deux marches occupe l'angle Nord-Est ; son pendant Sud est occupé par un bénitier.

Les bras sont principalement occupés par des rangées de chaises et de bancs en bois. L'extrémité Sud reçoit un confessionnal en bois protégé par Classement au titre des objets sur son flanc Ouest.

Le confessionnal en bois qui prend place dans le bras Sud du transept présente une porte ornée de balustres. Au centre, la décoration met en scène une Déposition de croix encadrée par deux groupes de deux angelots soutenant des armoiries. L'ensemble est surmonté d'une croix accompagnée des instruments de la Passion. Sur les côtés, deux médaillons complètent la composition: chacun est encadré de motifs rocaille agrémentés d'angelots. Le médaillon de gauche figure un moine en buste, tandis que celui de droite représente un soldat en buste également. La porte gauche du confessionnal dissimule l'accès à l'escalier menant à la tribune Sud.

Dans le chœur

Le vaisseau principal du chœur est encadré de part et d'autre de stalles en bois sous protection par Classement au titre des objets. Un orgue de chœur en bois complète ce mobilier dans le bas-côté Nord du chœur.

Dans la sacristie

La sacristie est meublée d'un mobilier et autres armoires liturgiques en bois faisant écho à l'habillage de boiserie en parement.

7. Sécurité incendie

En tant qu'établissement recevant du public, l'église Saint-Georges est équipée d'un dispositif de sécurité incendie conforme à la réglementation en vigueur. Le système en place se compose d'un ensemble cohérent d'équipements destinés à assurer la détection, l'alerte et l'évacuation des occupants en cas de sinistre.

Une issue de secours, aménagée sur le flanc de l'édifice et débouchant sur les jardins de l'abbaye, garantit une évacuation rapide et sécurisée. Cette sortie, implantée sur un terrain appartenant au département, résulte d'un accord formalisé entre ce dernier et la commune, propriétaire de l'église.

L'éclairage de sécurité, assuré par des blocs autonomes (BAES), est judicieusement réparti au droit des différentes issues et points de passage stratégiques. Ces dispositifs assurent une visibilité suffisante en cas de coupure d'alimentation et répondent aux exigences réglementaires pour ce type d'établissement.

L'église est par ailleurs dotée d'un système d'alarme incendie de type 4, adapté à la configuration du lieu et à sa fréquentation.

8. Combles

Les combles sont accessibles par les différents escaliers en pierre dissimulés: dans les élévations de l'édifice, au droit des tourelles de l'élévation Ouest et dans l'angle occidental de chacune des extrémités des bras du transept.

Les charpentes présentent une structure traditionnelle en bois, vraisemblablement en chêne, constituée d'un système à chevrons-formant-fermes (ou à chevrons porteurs). Le système est rythmé par des entrails, poinçons, arbalétriers et contrefiches. Le vaisseau principal et les bas-côtés de la nef sont chacun soutenus par 12 fermes principales. L'ensemble se développe selon une trame régulière et homogène, témoignant d'une mise en œuvre soignée et d'une conception cohérente. On retrouve cette rigueur de mise en œuvre également pour la morphologie des bras du transept.

Le même procédé de charpente est observable au niveau du chœur.

B. REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

1. Élévations extérieures

a. Façade Ouest



1. Parvis de l'église, mur séparant le parvis (domaine public) et les jardins de l'abbaye (propriété du département).



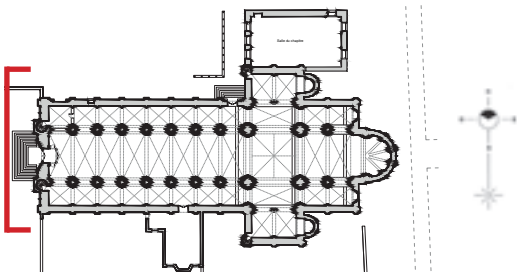
2. Abords de l'édifice, vue du parvis depuis la route de Quevillon.



3. Façade principale de l'église accessible par un emmarchement d'une dizaine de marches.



4. Partie supérieure de l'élévation, détail des registres de baies qui percent la façade.



É T A T E X I S T A N T

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

SEINE-MARITIME - SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE
 ÉGLISE SAINT-GEORGES

R. DUPLAT - ACMH - AP - DPLG



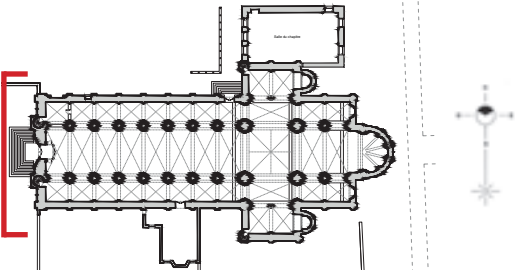
5. Détail des tourelles de la façade harmonique et occidentale, vue depuis le toit du vaisseau principal de la nef.



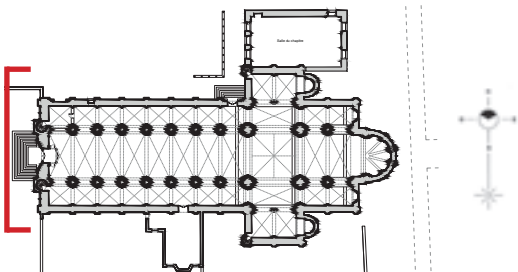
6. Détail de la tourelle Nord vue depuis le parvis.



7. Détail de la tourelle Sud vue depuis le parvis.



É T A T E X I S T A N T
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE
SEINE-MARITIME - SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE ÉGLISE SAINT-GEORGES
R. DUPLAT - ACMH - AP - DPLG



É T A T E X I S T A N T

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

SEINE-MARITIME - SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE
ÉGLISE SAINT-GEORGES

R. DUPLAT - ACMH - AP - DPLG